

Communiqué de presse de Jean-Pierre BLAZY
Député-Maire de Gonesse

Mory Ducros
Jean-Pierre BLAZY dénonce « le mépris de la direction de Mory Ducros à l'égard de la Ville et des salariés de l'agence de Gonesse »

L'annonce de la fermeture de l'agence de Gonesse s'est doublée de celle de l'ouverture de nouvelles implantations pour redéployer des activités actuellement à Gonesse. Jean-Pierre BLAZY dénonce « le mépris de la direction de Mory Ducros à l'égard de la Ville et des salariés de l'agence de Gonesse. »

Mépris tout d'abord à l'égard des salariés et de leurs représentants car pour Jean-Pierre BLAZY, « la fermeture de l'agence de Gonesse ressemble fort à une sanction programmée contre l'implantation des organisations syndicales ». En réalité, celles-ci ont fait preuve jusqu'à présent de responsabilité pour maintenir l'activité de l'entreprise, poursuivre les négociations et sauver les emplois qui pouvaient l'être malgré des perspectives très sombres. Malgré cela, leur principale revendication concernant le versement d'une prime supra légale acceptable n'a pas été entendue à ce jour. De plus, la fermeture de Gonesse paraît comme une manœuvre de la direction pour se séparer en priorité des anciens salariés de Ducros Express dont les niveaux de salaires sont supérieurs à ceux des anciens de chez Mory.

Mépris ensuite à l'égard de la Ville de Gonesse car non seulement l'agence de Gonesse ferme mais l'activité de messagerie internationale est transférée dans la commune voisine de Goussainville, l'activité d'affrètement est transférée à Mitry Mory et le siège pourrait être déplacé à Villepinte. La direction a préparé ces nouvelles implantations bien avant l'annonce de la fermeture du site de Gonesse sans jamais solliciter la Ville pour rechercher de nouvelles implantations.

« Je déplore le double jeu du directeur général de Mory Ducros que j'ai personnellement rencontré dès le 27 novembre et qui a refusé de communiquer toute information sur le devenir de l'agence de Gonesse et les éventuels transferts d'activité. La seule demande qui vient d'être faite est la mise à disposition de locaux municipaux par la Ville pour y installer provisoirement les agents administratifs du siège avant leur transfert vers leur nouvelle implantation. Cela est totalement inacceptable » déclare Jean-Pierre BLAZY.

Jean-Pierre BLAZY « exige que les salariés soient entendus et respectés par le versement d'indemnités supra légales à la hauteur. Le groupe Caravelle auquel appartient Arcole Industrie, actionnaire principal de Mory Ducros, a les capacités financières pour cela. » Il demande également « que la direction de l'entreprise accepte d'examiner les possibilités de maintien des activités de messagerie internationale et d'affrètement sur le territoire de la commune de Gonesse dans des locaux adaptés. Il existe des disponibilités d'immobilier logistique à Gonesse.»